

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

21 juin 2022

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue au 83 route 132 ce vingt-unième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-deux à vingt heures :

Sont présents : le maire, Gérard Litalien et les conseillers suivants : Johanne Horth, Georges Chapados et Laurette Grenier.

Sont absents : France Grenier, Sylvie Lecourtois et Nancy Huard

Assiste également à la séance : Nancy Castilloux, directrice générale par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h.

2022-138

OCTROI DU CONTRAT – RÉFECTION DE LA ROUTE DU RANG 3

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution portant N°2022-42 la municipalité du Canton de Saint-Godefroi a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres (« **SEAO** »), portant le numéro d'avis N°20553-2, et ce, pour des travaux de Réfection de la route du rang 3 à St-Godefroi;

CONSIDÉRANT la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le **6 mai 2022**, dans le cadre de l'appel d'offres public N°20553-2;

CONSIDÉRANT QUE les entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 11h00, le 6 mai 2022, soit:

Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
Groupe Michel Leblanc	3 584 874.05\$
Entreprises PEC	2 851 948.10\$
Entreprises Roy Duguay	2 905 364.80\$
Eurovia Québec Construction Inc	4 177 692.41\$

CONSIDÉRANT QU'après une étude et analyse des soumissions, une correction de calcul a été faite avec la soumission d'Eurovia Québec Construction Inc, 2 747 882.61\$

CONSIDÉRANT la recommandation de ARPO GROUPE-COSEIL;

Considérant l'avis légal de la FQM qui nous recommande de faire la correction

EN CONSÉQUENCE

SUR une proposition de Laurette Grenier

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte les soumissions reçues;

QUE le conseil octroie le contrat à l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc., plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux de réfection de la route du rang 3 à St-Godefroi conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 2 747 882,61\$ incluant les taxes;

QUE les dépenses soient comptabilisées au poste budgétaire 02 32000 999 ;

QUE les dépenses soient financées avec le règlement d'emprunt 269-2022, le programme de la TECQ et le fonds général.

2022-139

DIRECTEUR GÉNÉRAL TRÉSORIER- GREFFIER

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité refuse l'offre demandée par Dominic Lemyre soit 60 000 \$ annuellement.

2022-140

DEMANDE D'INFORMATION DE L'ENTREPRISE PEC

Il est proposé par le conseiller Georges Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers que Nancy Castilloux directrice générale par intérim soit autorisée à répondre à l'entreprise PEC.

2022-141

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Johanne Horth que la séance soit levée à 20h08.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Maire

Directrice générale par intérim

